L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 14 AOUT 1886.

Association de l'Armée du Tennessee.

Nous tenons trop à la réussite complète du Festival annuel de l'Association de l'Armée du Tennessee pour ne pas vous rappeler qu'aujourd'hui même en a lieu la troisième et dernière journée. On connait la destination de la somme produite par ces fêtes ; et la connaître c'est savoir aussi qu'en cela on a un devoir à remplir.

Aux deux premières journées la foule a été grande ; mais d'après ce que l'on nous dit du placement des billets, nous avons des raisons de croire que cette foule sera plus considérable encore aujourd'hui.

Le programme a été publié à diverses reprises par tous les journaux de la Nouvelle-Orléans ; les détails en sont donc familiers à chacun. Mais peut-être n'a-t-on pas assez répandu la liste des lots composant la loterie.

Toujours celle-ci a été riche ; néanmoins jamais elle ne fût plus tentante que cette fois. Les objets y sont peut-être en moins grand nombre, et encore nous ne l'affirmerions point, mais ce qui est certain, c'est que jamais ils n'ont été choisis avec plus de goût, jamais ils n'ont eu plus de prix. Sur ces cinquante lots il n'en est pas un seul qui n'ait une valeur intrinsèque ou artistique.

Les bijoux y abondent ; bijoux réels, faits de diamants, de saphirs, de rubis, de grenats, etc., et rehaussés par d'élégantes montures. A côté de ceux-là, des services de table, de toilette ; de l'argenterie, du plaqué, des marbres, des bronzes, un piano de bonne maison etc., etc.

Et tout cela n'est pas promesse vaine, réclame sur le papier. Depuis quelques jours l'exhibition en est faite ; en vous arrêtant un moment aux magasins de M. Werlein et de M. Lilienthal, rue du Canal, vous pourrez juger par vous mêmes de cet étalage. Nous avons eu la curiosité de l'examiner, et en regardant tous ces objets, nous avons pensé qu'il faut que l'Association de l'Armée du Tennessee ait grande confiance dans le patronage du public pour avoir fait ainsi les choses, pour s'être risquée à aussi lourde dépense.

Risque réel en effet, car le montant de la carte à payer est fort élevé ; et cependant, quel que soit le nombre de billets vendus, le tirage a lieu.

Ajoutons que la chance est belle pour les preneurs, car ces billets, si largement qu'on en dispose, laissent encore une proportion avantageuse entre leur quantité et le nombre des lots.

Et puis le prix en est infiniment modique : 50 cents, voyage compris ; c'est à dire en réalité 35 cents. Or pour cette somme insignifiante vous jouissez, dans tous ses détails, d'une fête de jour, d'une fête de nuit : jeux à prix, courses en bateaux, à la voile, à la rame, tir, combat naval, concert, spectacle, bal. Si jamais il y eut valeur reçue, c'est certainement dans le cas présent.

On sait que, pour l'occasion, les Gardes Continentaux se sont joints fraternellement à l'Armée du Tennessee. Or avec eux figurera aussi, dans ce festival, leur excellent orchestre, formant un ensemble, remarqué, plus d'une fois ; c'est lui qui présidera ce soir au bal donné dans la jolie salle du Casino, au Fort Espagnol. Le local est vaste, bien aéré ; la brise du lac y a ses grandes entrées, et nous nous imaginons que, profitant de cette date du samedi, les danseurs prolongeront le plaisir autant que faire se pourra.

Nous parlions tout à l'heure de la loterie et de ses cinquante lots ; c'est ce soir même qu'elle sera tirée ; et ce tirage là comptera assurément parmi les émotions de la soirée.

Ajoutons que pareille occasion ne se représentera plus ; on nous assure en effet que ce beau Festival sera définitivement le dernier donné par l'Association de l'Armée du Tennessee.

La fête commencera entre trois et quatre heures.

—Nous nous empressons de rectifier une erreur commise par nous, et nous ne savons comment, dans l'article que nous avons publié hier au sujet du docteur Felix Formento.

Ce fut le lundi, 25 janvier, et non le 5 avril, que le Dr Charles Turpin, qui devait mourir peu de jours après, le vendredi 29 janvier 1886, donna lecture au *Orleans Parish Medical Society* de sa toute remarquable Etude sur la Diphthérie. Ce travail produisit une impression profonde sur les membres de cette Société, dont il était l'une des personnalités les plus brillantes, les plus écoutées.

MILNEBURG.—En attendant la réouverture des théâtres de la saison d'automne et d'hiver, le petit théâtre de Milneburg poursuit vaillamment le cours de ses représentations, et la façon dont elles sont suivies, prouve que le public de la Nouvelle Orleans est toujours très friand de ce genre de distraction.

A coup sûr, s'il fallait se claquemurer chaque soir dans une salle dont la température ferait naître les boutons aux visages, comme une serre-chaude les fait pousser aux plantes, nous comprendrions l'abstention.

Mais ici il s'agit d'un parterre, parterre dans toute l'acception du mot, à ciel ouvert, sur les bords d'un lac, en plein jardin, sous l'éventail persistant de la brise du soir. La place est attirante, convenez-en ; et l'on s'y rend en foule.

Et puis en ce moment, et pour toute une semaine au moins, le "Milneburg New Opera House" vous offre une troupe des plus acceptables et une pièce qui amuse tout le monde : *Humpty Dumpty*.

Il y a là nombre de jeux qui mettent en joie les enfants surtout ; et il faudrait se rendre à ce spectacle, ne fût ce que pour jouir du bonheur de ceux-ci. De plus, pas n'est besoin du porte-monnaie bien garni ; le spectacle est gratis, et les bonnes places aux premiers arrivés. L'excursion—aller et retour—est de quinze cents ; et c'est tout.

WEST-END.—Si vous vous trouvez vers 11 heures du soir rue du Canal, vous remarquerez que les chars du West End sont toujours remplis de passagers ; c'est une vogue qui se maintient toujours et à laquelle nous désirons longue durée.

Mais ne vous contentez pas de ce spectacle du débarquement des voyageurs ; allez à cette station, et vous nul doute vous voudrez y retourner. Il y règne une température des plus douces ; la scène en est animée, gaie ; vous y rencontrez une société charmante, et tout en circulant dans ces allées bien entretenues, vous entendrez un orchestre qui vous redira les meilleurs motifs du répertoire aimé.

Les progrès d'un orchestre dont les instrumentistes restent toujours les mêmes, sont faciles, rapides. En écoutant celui que dirige M. Moses, vous reconnaitrez qu'il s'est beaucoup amélioré, et qu'il doit souvent à son auditoire de fort intéressantes exécutions.

UN MONUMENT A UN ANCIEN SÉNATEUR DE FRANCE.—Le 27 juillet, a eu lieu, à Saint-Omer, l'inauguration du monument élevé à M. Edouard Devaux, sénateur du Pas-de-Calais. On remarquait dans le cortège officiel : le préfet du Pas-de-Calais ; M. Huguet, sénateur ; M. Ribot, ancien député ; M. Ringot, maire de Saint-Omer, etc. Plusieurs discours ont été prononcés au pied du monument funèbre par le préfet, par le maire, par M. Huguet, par M. Boucher-Cadart, enfin par M. Ribot.

Après avoir célébré les qualités de M. Devaux, M. Ribot a surtout insisté sur la confiance inébranlable qu'il conserva pendant toute sa vie dans la cause républicaine.

" Certes, l'heure viendra, a dit en terminant l'orateur, où bien des illusions seront dissipées, où les vaines espérances dont on se berce avec tant de légèreté se seront évanouies. Mais qui peut mesurer le dommage que des résistances aveugles auront fait à la cause conservatrice, à l'unité morale de la France, à son influence dans le monde ? Que de forces perdues dans des conflits stériles ; que de réformes ajournées ; que d'animosités funestes développées dans les esprits !

" Tout en déplorant ces partis pris violents qui ont déjà fait tant de mal à notre pays, Devaux n'en eût été que plus ferme dans ses convictions et plus résolu à défendre les institutions républicaines, parce qu'il savait bien que c'est défendre l'ordre, la liberté, les intérêts supérieurs de ce pays.

" Que son souvenir nous inspire et nous soutienne. Puisse-t-il nous rendre aussi fermes, aussi persévérants, aussi maîtres de nous-mêmes que doivent être, en des temps difficiles, ceux qui n'ont de passion que pour la grandeur de la patrie. "

Dans un bureau de placement.

—Nous aurions bien une place d'inspecteur à vous proposer ; mais c'est un emploi qui exige une surveillance très active.... et vous êtes borgne.

—Justement, je ne dormirai jamais que d'un œil !

OFFICIEL.

LOIS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

SESSION RÉGULIÈRE DE 1886.

[No. 120. LOI

Pour protéger plus efficacement l'Etat de la Louisiane contre l'introduction ou l'emploi de substances infectieuses ou contagieuses, de matières que l'on a lieu de croire infectieuse ou contagieuses, (à l'exception du virus du vaccin), et qui peuvent, réellement ou selon l'opinion, se transmettre par inoculation, et pour prohiber cette introduction à moins que le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane ne le permette expressément ; pour pourvoir à l'arrestation et à la détention à la station inférieure de la Quarantaine de toute personne qui aura introduit lesdites matières infectieuses ou contagieuses dans l'Etat de la Louisiane ; pour pourvoir à la saisie et à la destruction desdites matières ou substances infectieuses ou contagieuses.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Qu'il n'est permis à personne d'introduire ou de tenter d'introduire dans l'Etat de la Louisiane une substance ou matière quelconque qui, dans l'opinion du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, pourrait déterminer par contagion ou infection, l'éclosion d'une maladie dans la population, soit au moyen de bactéries, de microbes, de virus (excepté celui du vaccin), ou d'autres substances ou matières contenant ou pouvant, selon l'opinion, contenir les éléments d'une maladie contagieuse ou infectieuse, soit que ces matières soient destinées à l'inoculation ou à tout autre objet, à moins que les personnes introduisant de pareilles substances n'obtiennent préalablement du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane une permission écrite spécifiant la manière dont ces substances ou matières seront introduites dans les limites de l'Etat, ainsi que la forme et les conditions dans lesquelles elles pourront être employées. La personne introduisant les matières ci-dessus devra suivre toutes ces instructions et s'y conformer rigoureusement ; si elle viole les dispositions de cette loi elle sera passible des pénalités édictées ci-après.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que toute personne introduisant ou tentant d'introduire dans l'Etat de la Louisiane, une substance ou matière infectieuse ou contagieuse, ou qui violera le permis livré par le Bureau de Santé, sera arrêtée, envoyée et détenue à la Station inférieure de la Quarantaine, et sera soumise, avec ses bagages et effets, au même traitement de fumigation et de désinfection que les personnes atteintes d'infection. Dans ce cas, la détention à la quarantaine sera mesurée par le Bureau de Santé, qui fera en outre saisir et détruire toutes les matières infectieuses ou contagieuses.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi incompatible avec la présente est et demeure rappelée.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé ce 8 juillet 1886.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

[No. 121 LOI

Pour amender et décréter à nouveau l'article 2278 du Code Civil Révisé de la Louisiane.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'article 2278 du Code Civil Révisé est amendé et décrété à nouveau dans les termes suivants :

Le témoignage oral ne sera pas reçu :

1. Pour prouver la reconnaissance d'un jugement ou décret de cour ou la promesse de payer le montant, dans l'Etat ou hors de l'Etat, afin de faire cesser la prescription frappant ce jugement ou décret, ou de le remettre en vigueur s'il est déjà frappé par la prescription.

2. Pour prouver la reconnaissance d'une dette ou la promesse de la payer, de la part d'une personne décédée, afin de faire cesser la prescription, frappant la dette, ou d'en rétablir la validité si elle est déjà frappée par la prescription.

3. Pour prouver une promesse de paiement de la dette d'un tiers.

4. Pour prouver la reconnaissance ou la promesse de payer une dette quelconque représentée par un écrit, quand la prescription l'a déjà frappée.

Dans tous les cas mentionnés dans cet article, la reconnaissance ou promesse de payer devra être prouvée par un témoignage écrit signé par la personne que l'on dit avoir reconnu la dette ou promis de la payer, ou par son agent ou fondé de pouvoir spécialement autorisé par écrit à agir ainsi.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, ce 8 juillet 1886.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat

[No 122 LOI.

Pour fixer les termes de cour pour les cours d'appel de circuit.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que les termes des cours d'appel de circuit sont fixés comme suit :

PREMIER CIRCUIT.

Tel qu'il est maintenant fixé par l'article 99 de la Constitution.

DEUXIÈME CIRCUIT.

Tel qu'il est maintenant fixé par l'article 99 de la Constitution.

TROISIÈME CIRCUIT.

St-Landry.—Premiers mardis de janvier et de juin.

Avoyelles.—Quatrièmes mardis de janvier et de juin.

Rapides—Premiers mardis de février et de juillet.

Cameron—Troisièmes mardis de février et de juillet.

Calcasieu—Premier mardi de mars et second mardi d'octobre.

Vermillion—Troisième mardi de mars et quatrièmes mardis d'octobre.

Lafayette—Quatrièmes mardis de mars et premiers mardis de novembre.

Ibérie—Seconds mardis d'avril et seconds mardis de novembre.

St. Martin—Quatrièmes mardis d'avril et quatrièmes mardis de novembre.

Grant—Premiers mardis de mai et de décembre.

Vernon—Troisièmes mardis de mai et de décembre.

QUATRIÈME CIRCUIT.

Est Baton-Rouge—Premiers lundis de janvier et de juin.

Ouest Baton-Rouge—Quatrièmes lundis de janvier et de juin.

Livingston—Premiers lundis de février et quatrièmes lundis de mai

Tangipahoa—Deuxièmes lundis de février et de juillet.

St-Tammany—Quatrièmes lundis de février et premiers lundis de juillet.

Washington—Premiers lundis de mars et d'octobre.

Ste-Hélène—Deuxièmes lundis de mars et d'octobre.

Est Féliciana—Quatrièmes lundis de mars et d'octobre.

Ouest Féliciana—Deuxièmes lundis d'avril et de novembre.

Pointe-Coupée — Quatrièmes lundis d'avril et de novembre.

Iberville—Deuxièmes lundis de mai et de décembre.

Les termes de la Cinquième Cour de Circuit seront comme suit :

Ste. Marie—Premiers lundis de janvier et de mai.

Terrebonne—Troisièmes lundis de janvier et de mai.

Assomption—Premiers lundis de février et de juin.

Lafourche—Troisièmes lundis de février et de juin.

St. Charles—Premiers lundis de mars et d'octobre.

St. Bernard — Deuxièmes lundis de mars et d'octobre.

Plaquemines — Troisièmes lundis de mars et d'octobre.

St. Jean-Baptiste—Quatrièmes lundis de mars et d'octobre.

St. Jacques—Premiers lundis d'avril et de novembre.

Ascension—Deuxièmes lundis d'avril et de novembre.

Jefferson—Quatrièmes lundis d'avril et de novembre.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que cette loi sera mise à exécution dès le premier lundi d'octobre 1886.

H. W. OGDEN.
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, ce 8 juillet 1886.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

[NO. 123. RESOLUTION CONJOINTE.

Relative à la suppression de la Montagne Russe (Roller Coaster) à West End, Nlle-Orléans.

Résolu par la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane (avec le concours du Sénat), Que la Montagne Russe (Roller coaster) construite sur un terrain de l'Etat, dans la ville de la Nlle-Orléans, est un embarras public (public nuisance), et que le Gouverneur de l'Etat est requis de la supprimer ou de la démolir.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, ce 8 juillet 1886.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

[No. 124 RESOLUTION

Maintenant en fonctions le Comité des Amendements constitutionnels.

Résolu que le Comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Représentants, nommé en vertu de la résolution conjointe de la Chambre No 25, pour préparer des amendements relatifs au système judiciaire, est maintenu en fonctions, avec permission de faire son rapport à la prochaine session régulière de l'Assemblée Générale ou à une session extraordinaire s'il en est convoqué une avant la session régulière.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, ce 8 juillet 1886.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 août 1886. — Pour le Mississippi, la Louisiane et le Texas beau temps, vents du sud, température presque stationnaire.

Les rivières resteront à peu près stationnaires.

Température au 13 août 1886.

Thermomètre de R. Schmitz, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	79	26
Midi	91	32½
3 P. M.	93	33¾
6 P. M.	88	31

Nlle Orléans 13 août 1886, 2 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	90	Nashville, Tenn	93
Augusta, Gie	95	Pittsburg, Pie	83
Savannah, Gie	87	Cairo, Ill	91
Mobile, Ala	89	Davenport, Iowa	87
Montgomery, Ala	93	Dubuque, Iowa	83
Vicksburg, Miss	91	Keokuk, Iowa	96
Galveston, Tex	87	La Crosse, Wis	86
Indianola, Tex	86	St-Louis, Mo	95
Shreveport, La	94	St Paul Minn	84
Corsicana, Tex	...	Leavenworth, Kan	99
Chattanooga, Tenn	91	Omaha, Neb	90
Cincinnati, O	84	Yankton, D. T.	81
Louisville, Ky	86	Key West, Fla	89
Memphis, Tenn	91	Nlle Orléans, La	86

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

William Thomas à Mme Lucinda Mitchell.
Adolph Lippelt à Mlle Mary Whitfuever.

Naissances.

Mme John Roesel Jr. un garçon.
Mme Adam Goodhard un garçon.
Mme Daniel Yost un garçon.
Mme Ernest Dusse, une fille.
Mme Martin Huber, un garçon.
Mme Frank Koop, jumeaux, garçon et fille.
Mme Charles Babylon, une fille.
Mme Joseph Romano un garçon.
Mme Léonce P. Delille une fille.
Mme Maurice S. Roubion un garçon.

Décès.

Caroline Elstrott 4 mois, rue Tchoupitoulas près St Joseph.
Mme Carl Wild, 58 ans, coin Marengo et Magazine.
Peter Scott, 8 ans, Tupisburg.
Mary Hanson, 63 ans, Alger.
Philip Entzminger 42 ans, Hôtel Dieu.
Jean Albert C. Lalaune, 21 mois, rue St Jean.
Francis Valentine, 38 ans, rue Villeré près Gasquet.
John A. McEntee 4 mois, 213 rue Erato.
Un enfant de Mme A. D. Lawson, 11 jours, 34 rue Bienville.
Mme Marguerite Grosz, 63 ans, 122 rue Carondelet.
Mme Anne B. Schott, 77 ans, Milneburg.
Michele Schillen, 50 ans, 36 rue St Philippe.
Thos. Hughes, 47 ans, paroisse Jefferson rive gauche.
Louis Bechler, 44 ans, Infirmerie Touro.
Charles John Klein, 58 ans, coin Constantinople et Waters.

Voyageurs arrivés.

HOTEL VICTOR.

A. E. Reed et famille, Baton Rouge ; B. A. Wonnved et femme, Lafourche ; D. C. Bramlett et femme, Woodville, Miss ; L. W. Spriggs, Solem, N. C. ; E. Guttard, Guenston ; L. Kramer, Natchitoches ; C. H. Ackly, Memphis ; H. J. Blum, San Francisco ; W. Kavanugh, Kansas.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Edward Cook à Gustave A. Guillaume, un terrain dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Howard, Poydras, Liberté et Lafayette.....$700

Mme Joseph Leach, Henry Willett et Milton Buffington Muncey, un terrain dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Royale, Conti et Bourbon.....$6,000

J. A. Blaffer à Louis Faust, une portion de terre dans le sixième district, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Chesnut, Général Taylor et Camp $100.

J. A. Blaffer à Mme Emilia Maus, un terrain et une portion de terre dans le sixième district dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Chesnut, Camp et Austerlitz.....$500.

Eureka Homestead Society à Mme Laura J. Higdon, un terrain dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Terpsichore et Euterpe.....$3,500

Mlle Mary C. Boullemet au Eureka Homestead Society, un terrain dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Terpsichore et Euterpe.....$2900

Cour Civile de District.—José Martinez contre la Vve H. Beauregard—Procès au sujet d'une concession.

Le même contre Marie Laughauger.—Appel.

Mme Vve J. Sweetzer, contre A. A. Bohne—Appel.

Anthony Banjo contre Rosa Banjo, sa femme—Demande de séparation pour mauvais traitements.

Cour Criminelle de District.—Section B. Juge Baker.

L'affaire de Dave Philbin et Archie Campbell accusés d'avoir mis le feu à la fabrique d'eaux de seltz de M. Hill, rue Girod, entre St-Carles et Carondelet, le 28 juillet, est venue devant la cour.

Ils ont été reconnus coupables.

Les poursuites contre Harry Watkins, accusé de voies de fait sur John Brookinger et celles intentées contre George Wesch pour le même délit, ont été abandonnées.

Elward Jones, alias Jack Edwards, $5 d'amende pour voies de fait.

Marie Jones, léger vol, 4 mois de prison.

John Jenkins, léger vol, donnant lieu à deux poursuites différentes, 10 jours de prison pour l'une, 6 mois de pénitencier pour l'autre.

Jos. Koyle, léger vol et recel, 4 mois de pénitencier.

Fannie Williams et Moses Harris se sont reconnus coupables de simple attaque.

Cour du recorder Davey.—Mary Bird, bris de paix, $10 ou 20 jours.

Norman Nelson, insulte et abus, $5 ou 10 jours.

Geo. Heinsteder, même délit, 10 ou 20 jours.

Louis Claire, ivresse et bris de paix, $10 ou 20 jours.

John H. Green, fugitif de justice, renvoyé en prison sans bénéfice de caution.

Devant le recorder Burthe.—Henry Dermy, le conducteur de car qui a blessé Baron Pierre, a été mis sous caution de $500.

Eva Kelly, ivresse et bris de paix, $2.50 ou 10 jours.

Vol à la station de Sair.—Un nommé Palmer, sur les révélations de Green qui a déjà été arrêté pour avoir participé au vol commis à la station de Sair, a été à son tour arrêté par les officiers Kerwin et Littleton qui ont porté contre lui l'accusation de complicité dans ce vol.

Vol.—Une négresse du nom de Modia Johnson, accusée de vol, par Madison Johnson, a été arrêtée au coin des rues Cadiz et Tchoupitoulas.

Elle avait volé une somme de $300.

Arrestation et mort d'un voleur.—Hier à 2 h. 15 matin, un nègre du nom de John Henry, arrêté au moment où il venait de voler un lot de vêtements chez M. Ignatz Stortz a été dirigé sur la station de police, mais en route il a échappé aux agents, s'est dirigé vers le fleuve et s'y est précipité au pied de la rue Valmont.

Il commençait déjà à gagner le large à la nage, lorsque les agents ont détaché une barque, l'ont rejoint et ramené au rivage, où le forcené a saisi une planche et s'en est fait une arme contre eux.

Plusieurs citoyens, arrivés sur le théâtre de la lutte, ont prêté main forte à la police, mais l'un d'entre eux, qui n'est pas connu, a, par excès de zèle, frappé le voleur d'un coup de bâton sur la tête. Comme il saignait abondamment, les agents ont appelé la voiture d'ambulance, mais le malheureux n'a pu arriver à l'hôpital, il est mort en route.

Le corps a été transporté à la station centrale où le coroner a procédé à l'autopsie dans la journée. Il a reconnu que le malheureux avait eu le crâne fracturé, sans doute par un instrument contondant, un bâton à ce que l'on croit.

Les vêtements volés, se composant d'un pantalon d'enfant, d'une chemise blanche et de deux vestes de même couleur, ont été retrouvés enfermés dans un sac dans la cour de M. Stortz où ils avaient été abandonnés par le voleur, dont on a retrouvé aussi le chapeau à quelque distance de la maison.

Hier matin, le sergent Bloniu a arrêté les nommés Anthony Windrop et Albert Arlt qu'il accuse de ce meurtre. Tous deux ont comparu devant le recorder Keller qui les a relaxés sous caution de $1000 chacun.

Triple accident à l'Exposition.—Hier, à 4 heures 30 de l'après-midi, M. James Lynch, entrepreneur, amenait à terre une spans poutre de 75 pieds de long, lorsque cette a glissé et est tombé lourdement sur le sol, écrasant dans sa chute un malheureux ouvrier qui a été tué instantanément. C'est un Irlandais nommé Wm. Carry, âgé de 55 ans et habitant au coin des rues Lafayette et Claiborne.

Deux autres ouvriers, l'un, un hongrois, nommé Victor Policke, âgé de 28 ans et habitant rue Peters, entre Marigny et Champs-Elysées, l'autre, un allemand nommé Schultz, âgé de 24 ans, ont été projetés sur le sol d'une hauteur de 65 pieds. Le premier a reçu de nombreuses contusions sur différentes parties du corps ; il s'est blessé à la tête et à la mâchoire et souffre de liaisons internes. Il a eu le bras droit cassé en deux endroits. Comme bien l'on pense, on n'a que peu d'espoir de le sauver.

Quant à son camarade, ses blessures ne sont pas à beaucoup près aussi dangereuses. Tous deux ont été transportés à l'hopital ; le corps de Carry a été vu par le coroner, après quoi ses camarades en ont pris charge.

Explosion.—Jeudi à 8 heures 30 du soir, un tuyau de vapeur a fait explosion à la manufacture "Atlas Cordage Works" rue S. Peters No 30. Un pompier de l'établissement un homme de couleur du nom de Scott Lane a été légèrement brulé aux pieds.

Il a été transporté chez lui où il a reçu des soins immédiats.

La machine à vapeur a été endommagée pour une somme de $50 environ.

Noyé.—Gustave Knauf, garçon de 17 ans, qui se baignait avec des camarades dans le fleuve, en face de Gretna, s'est noyé ; son corps n'a pas encore été retrouvé.

Renversée par un train.—Hier à 6 heures du soir, alors que le train de Louisville et Nashville arrivait à la station des Rigolets, le chasse-pierre a frappé à la tête une enfant qui jouait sur la voie. Son nom est Beulah Bozant, elle a été transportée d'abord à l'hôpital où elle a reçu les premiers soins, et de là, chez son père, rue Constance No 52.

M. Bozant est employé à la station des Rigolets.

Arrestations.—Ont été arrêtés : Alexandre Pohlman, fugitif de la justice de la paroisse St Jean-Baptiste, station de Sair.

Jane Harris, voies de fait, N. Bassitu, entre White et le Pont Noir.

Tony Matranzo et Joseph Matranzo, voies de fait, rue Liberté, 108.

Isaac Walker, George Gile, voies de fait, coin Gravier et Tonti.

Lucy Anne Jones, insultes et abus, rue Foucher No 110.

George Fernandez, pour colporter sans license, coin Dryades et Poydras.

Sam Lewis, violations de l'ordonnance 5046, au dépôt du chemin de fer du Mississippi Valley.

Daniel Burke, complicité dans le vol commis à la station de Sair, coin Calliope et Dryades.

—Une mule a été mise en fourrière avec le wagon auquel elle était attelée et qui ne portait qu'une seule plaque de license.

Chute.—Hier à 11 heures du matin, une petite fille de 6 ans, Thérèse Ray dont les parents habitent rue Claiborne, près de la rue Annette, jouait sur un wagon en face de son domicile, lorsque le cheval attelé à ce wagon, se trouva effrayé et prit sa course, précipitant l'enfant sur le sol où elle est blessée au côté droit de la tête.

La blessure est peu grave. Le cheval a été arrêté peu après et ramené à son propriétaire, M. Smith, qui habite rue Claiborne entre St Philippe et Ursulines.

Paragraphes.—Plainte a été portée hier contre un officier de police du nom de Delpuget qui a attaqué et maltraité le conducteur du car No 37 de la ligne du chemin de fer d'Orléans, à la station, encoignure Labarpe et Route de Gentilly.

—Deux chevaux qui erraient sur le trottoir au, coin des rues Ste Jeanne et Commune, ont été mis aussi en fourrière.

ANGLETERRE ET RUSSIE.—De nouvelles difficultés paraissent s'élever entre la Russie, l'Angleterre et la Turquie. C'est d'abord l'éternelle question de la frontière afghane qui renaît sous un autre prétexte. On sait que, l'année dernière, on avait évité le conflit en chargeant une commission mixte d'établir des bornes. C'était ajourner la solution du litige. Aujourd'hui, malgré d'incessantes concessions faites par les topographes anglais, on n'est pas d'accord sur la possession de plaines importantes que la Russie prétend se réserver et dont elle a besoin pour la nourriture de sa cavalerie. Avec la Turquie, c'est encore une vieille querelle qui recommence. Le traité de 1871, imposé par le tsar Alexandre à l'Angleterre et à la France, ayant rendu à la Russie le droit d'entretenir une flotte dans la mer Noire, cette flotte tend à franchir les Dardanelles, et, comme celle-ci en est empêchée par les traités, le gouvernement de Saint-Pétersbourg a fréquemment besoin d'obtenir du sultan des permis de passage. Dernièrement, à la suite de négociations que le cabinet de Londres a vainement tenté de faire échouer, la Porte a autorisé le passage de trois torpilleurs russes désignés par leurs noms ; or, au moment de passer, ces torpilleurs auraient changé de nom. Le formalisme turc a vu là une ruse destinée à favoriser le passage de six torpilleurs au lieu de trois. Les torpilleurs sont arrêtés. Cette fois encore, le sultan devra céder ; mais il est incontestable qu'il se crée une situation insoutenable. La flotte de la mer Noire ne peut pas rester prisonnière. Il faut qu'elle puisse, en utilisant le canal de Suez, coopérer à l'action qui tôt ou tard s'engagera sur le littoral du golf Persique. On doit donc s'attendre à voir la Russie réclamer la liberté des détroits ; c'est alors que les intérêts français seront sérieusement engagés et que le concours de la France, s'il y a lieu, aura une réelle valeur.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, EN FRANCE—Le *Journal Officiel* a publié, le 30 juillet, un décret instituant, au ministère du commerce et de l'industrie, un service spécial en vue de l'Exposition universelle de 1889.

Aux termes de ce décret, le ministre du commerce et de l'industrie est le commissaire général de l'Exposition et il conserve toutes les attributions du commissariat général.

Il a sous ses ordres trois directeurs qui ont le titre de directeurs généraux.

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms ;

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months, 75 cents.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 13 août—Le trois pour cent est coté à 82 francs 82 1/2 centimes.

Pèlerins insultés.

Lyon, 13 août—Une populace, qui s'était réunie en cette ville, a insulté des pèlerins autrichiens se rendant à Lourdes. Les catholiques sont indignés de cet outrage.

Le Cabinet français.

Paris, 13 août—Le Cabinet discutera demain la question relative à la nomination de Monseigneur Agliardi, nommé nonce du Pape à Pékin.

Mariage de Mme Christine Nilsson et du Comte Casa de Miranda.

Paris, 13 août.—Le mariage de Mme Christine Nilsson et du comte de Casa Miranda, d'Espagne, a eu lieu aujourd'hui. La cérémonie s'est faite ici ; elle a été aussi privée que possible.

Le couple est allé passé sa lune de miel en Espagne.

Assemblée socialiste.—Mesures de précautions.

Bruxelles, 13 août.—On croit que 50,000 ouvriers au moins assisteront dimanche prochain à l'assemblée socialiste autorisée par le bourguemestre ; à condition que la procession, en allant et en revenant, évite le voisinage du palais du roi.

La procession défilera par les principales rues et les principaux boulevards, à l'exception de ceux qui sont aux environs du palais du Roi.

Six mille soldats ont été détachés pour prévenir les désordres sur le parcours de la procession, et 6000 autres hommes de troupes seront échelonnés sur divers autres points de la ville.

Toutes les garnisons dans le voisinage de Bruxelles ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à se rendre dimanche, à la Capitale, au premier signal donné.

Séance du Cabinet anglais.

Londres, 13 août—Le Cabinet s'est réuni cette après-midi et est resté en session deux heures et demie. Tous les ministres étaient présents, à l'exception de Lord Ashborne, Lord Chancelier d'Irlande.

Le marquis de Lorne.

Londres, 13 août—Le marquis de Lorne, au nom des exposants canadiens à l'exhibition coloniale, a présenté aujourd'hui une Adresse à sir Charles Tupper, haut commissaire canadien, dans laquelle ils disent qu'ils apprécient les efforts faits par celui-ci pour faire progresser les intérêts du Canada.

La présentation a été suivie d'un banquet auquel assistaient 150 invités, y compris lord Lorne, sir A. P. Carson, sir Francis Cunliffe Owen.

Le Cabinet anglais. -La Reine Victoria.—Sir Michael Hicks Beach.

Londres, 13 août—Le Cabinet a finalement approuvé le discours de la Reine.

Une majorité des membres du Cabinet est en faveur de proroger le Parlement jusqu'en février, à moins que des événements imprévus rendent nécessaire une session d'automne.

Sir Michael Hicks Beach dit qu'il croit que le gouvernement peut maintenir l'ordre.

Ville détruite

Vienne, 13 août—Sillein, ville hongroise, a été détruite par un incendie.

Quatre cents maisons, une église, un couvent de religieuses et une Ecole ont été la proie des flammes.

La perte est évaluée à $250,000.

L'affaire de Sanski

Pesth, 13 août—La lettre conciliatrice de l'empereur François Joseph au premier ministre Tisza, relativement à l'affaire Sanski, cause une grande satisfaction.

Manœuvres militaires

Berlin, 13 août—Les manœuvres militaires ont commencé hier. Il faisait une chaleur accablante ; plusieurs cas d'insolation fatals ont été signalés.

La question relative au transfert des restes de Liszt en Hongrie a été débattue.

Choléra.

Rome, 13 août—Le rapport émis pour ce jour signale les cas nouveaux de choléra suivants et les décès survenus :

Barletta 131 nouveaux cas et 62 décès.
Ravenne, 36 ... 9
Tricate, 7 ... 5

Soixante et un nouveaux cas et 30 décès ont été constatés sur divers autres points de l'Italie

Le Vatican et les Knights of Labor

Québec, 13 août—Rome a finalement parlé sur la question des "Knights of Labor". La société est condamnée par le Saint-Siège et il est enjoint aux Evêques de procéder contre elle et contre toutes les sociétés secrètes sous le ban papal.

Le cardinal Taschereau vient de faire part de cette décision à la population de cette ville, sous forme d'une lettre adressée à son évêque.

L'Archevêque de Milwaukee.

Milwaukee, Wis., 13 août—Au cours d'une entrevue aujourd'hui, l'archevêque Heiss Opheissman a dit au sujet de l'édit du Pape contre les "Knights of Labor", annoncé par le cardinal Taschereau, qu'il n'en a pas entendu parler.

C'est peut-être un édit spécial pour le Canada. Si un édit semblable est émis pour les Etats-Unis, il sera rendu public par le cardinal Gibbons, à Baltimore.

Faillites.

New York, 13 août—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerciale de MM. R. G. Dun & Cie., s'élèvent, dans les Etats-Unis, à 141 et au Canada à 16 ; total 157. La semaine dernière elles étaient de 151 et de 197, l'avant dernière semaine.

Les faillites ont diminué dans toutes les sections du pays.

Le nombre total de faillites aux Etats-Unis cette année jusqu'à cette date est de 6,389. L'année dernière elles avaient atteint le chiffre de 7,367.

Le Journal Evening Star.

Washington, D. C., 13 août—Le journal "Evening Star" écrit : Le bruit circule que le trésorier Jordan a l'intention d'envoyer sa démission.

On rapporte aussi qu'il ne s'accorde pas en tout avec M. Fairchild sur les questions financières.

[illegible] de millions qui a été émis hier.

Le Maître de Poste Général.

Washington, D. C., 13 août—Le maître de poste Vilas est parti cette après-midi pour New York, où il passera deux ou trois jours. De là il se rendra à Buffalo, puis à Madison où il réside.

Il est accompagné par sa famille. Il sera absent environ un mois.

Hostilité au gouvernement de Diaz.

St-Louis, Mo., 13 août—Le correspondant du journal Globe Democrat écrit de Brownsville, Texas : Aujourd'hui au cours d'une entrevue, le général Ignacio Martinez, directeur du journal El Mundo, organe révolutionnaire, publié en cette ville, a dit qu'il existe un grand mécontentement au Mexique, spécialement à Nuevo Leon et autres Etats sur la frontière.

Il a ajouté qu'il pense qu'avant deux mois le pays prendra les armes contre Diaz, car chaque jour son gouvernement devient de plus en plus impopulaire parmi les masses ; avant longtemps il faudra inaugurer un nouveau régime au Mexique.

Des avis privés, reçus du nord du pays, rapportent que les révolutionnaires ont capturé et occupent Morelos.

La dépêche annonce aussi qu'un avocat marquant de la ville de Mexico est à Brownsville en ce moment, afin d'obtenir l'extradition de Martinez, en vue de l'attitude des Etats-Unis dans l'affaire Cutting et que Martinez exprime l'opinion que cette démarche réussira peut-être. (?)

New-York, 13 août—Tableau de l'état du coton pour la semaine finissant le 13 août 1886 :

	Balles.
Recettes nettes dans tous les ports des E. U. durant la semaine	6,727
Même semaine l'année dernière	3,126
Recette totale jusqu'à cette date	5,312,525
Même période l'année dernière	4,710,085
Exporté durant la semaine	13,181
Même période l'année dernière	177,222
Total exporté à cette date	4,255,618
Même période l'année dernière	3,858,741
Stock dans tous les ports des E. U.	204,872
Même période l'année dernière	164,927
Stock dans les villes de l'intérieur	17,637
Même période l'année dernière	8,209
Stock à Liverpool	557,000
Même période l'année dernière	681,000
Stock de coton américain en destination de la Grande Bretagne	30,000
Même période l'année dernière	9,000

WASHINGTON.

L'AFFAIRE CUTTING.

Washington, 13 août—Nous lisons les lignes suivantes dans une dépêche reçue par le journal *Daily States* : " Le pas le plus important qui ait été fait au sujet du réglement de l'affaire Cutting, a été fait aujourd'hui par le département d'Etat.

Ce n'est ni plus ni moins que la rédaction d'un ultimatum qui engage le gouvernement à délivrer quand même Cutting, si le gouvernement mexicain ne le met pas en liberté dans un délai raisonnable.

Il n'y a pas de menace dans le dit document, mais l'attitude prise par les Etats-Unis est que les cours de Chihuahua n'ont pas juridiction dans l'affaire.

Si le gouvernement mexicain n'est pas convaincu par l'exposé de la loi au sujet de l'affaire, telle que la comprend le secrétaire Bayard, il ne reste aucune autre alternative pour ce gouvernement que de délivrer Cutting par la force.

Cet ultimatum sera mis entre les mains d'un Envoyé spécial, l'Hon. Arthur G. Sedgewick, de New York.

Celui-ci est arrivé ici hier après-midi ayant été appelé par une dépêche télégraphique. Après une longue entrevue avec le secrétaire Bayard, M. Sedgewick est parti hier soir pour Boston, où il rejoindra sa famille ; samedi il s'embarquera pour le Mexique. Il emportera des dépêches très longues, expliquant l'ultimatum.

Ces dépêches indiquent que l'acte d'accusation d'après lequel Cutting a été condamné, signale un libelle commis aux Etats-Unis. Or même si la publication a été mise en circulation au Mexique, il n'en a pas été fait mention dans l'acte d'accusation ; il résulte donc de l'accusation elle même, qu'elle est basée sur un délit commis aux Etats-Unis.

La position prise par le Département d'Etat, est que Cutting était parfaitement en droit de refuser de se défendre, car la cour qui l'a trouvé coupable, n'a pas juridiction.

Les dépêches du gouvernement américain soutiennent Cutting et engagent le gouvernement à le mettre en liberté, à quelque prix que ce soit.

M. Sedgewick, l'envoyé spécial, est un des meilleurs avocats internationaux du pays et quelque peu diplomate.

Il était ici l'hiver dernier comme avocat de la Ligue internationale des droits d'auteur.

En plaçant l'affaire entre les mains de M. Sedgwick le département d'Etat est convaincu que si un réglement amical est possible, celui-ci le mènera à bonne fin.

M. Sedgwick n'arrivera pas à Mexico, avant le milieu de la semaine prochaine, et dans l'intervalle l'affaire restera dans le statu quo.

Washington, 13 août—On affirme au Département d'Etat qu'aucun développement nouveau n'est survenu dans l'affaire Cutting ; l'attitude de notre gouvernement demeure absolument la même. Le différend actuel est né de l'antagonisme existant entre deux systèmes de gouvernement de deux nations qui diffèrent par leur tempérament et leurs coutumes.

La position que nous avons prise, est basée sur la présomption que tous les faits matériels, tous les traits légaux de l'affaire sont bien tels qu'ils paraissent dans la correspondance et les rapports déjà publiés.

Néanmoins quand il s'agit d'une question qui peut entraîner la guerre, on estime qu'il nous importe de bien établir sur quoi nous nous guidons exclusivement sur des renseignements purement officiels ; c'est à quoi tendent les efforts des divers départements. Une fois que nous serons bien certains de cette base, nous aurons à décider si le débat peut être réglé par de nouvelles tentatives diplomatiques ou par la guerre.

Mais en aucun cas, ce gouvernement n'acceptera une doctrine en vertu de laquelle un citoyen Américain pourrait être arrêté, jugé et puni à l'étranger, pour un délit commis dans notre propre juridiction.

El Paso, Texas, 13 août—L'excitation en cette ville s'est quelque peu apaisée. La population est confiante. Elle est bien résolue à délivrer Cutting à n'importe quel prix, mais elle consent à attendre de nouveaux développements.

La correspondance entre les deux gouvernements continue, croit-on, car des dépêches ont été envoyées, aujourd'hui au ministre Jackson, par voie d'El Paso.

Le prisonnier a été conduit devant la Cour hier dans la soirée, et là on l'a informé que son affaire a été transférée à la Cour Suprême à Chihuahua.

Il a refusé de reconnaître l'autorité de la cour ou de signer les procédures de la dite cour, et a été reconduit en prison.

Les fonctionnaires mexicains affirment avec confiance que Cutting ne quittera cette prison que pour être transféré dans une autre.

De nouvelles complications peuvent surgir, par le fait que les exaltés des deux républiques arrivent ici et à Paso del Norte, prévoyant une guerre.

Des conflits entre les membres de ces deux factions peuvent survenir et susciter des troubles sérieux.

Les mesures les plus rigoureuses ont été prises par les autorités des deux villes, afin d'empêcher tous désordres.

Le gouverneur Ireland

New York, 13 août—Le journal "Herald" a reçu la dépêche suivante du Gouv. Ireland, du Texas :

Austin, Tex., 12 août 1886.
Au rédacteur du "Herald" :

"Vous demandez mes vues sur l'affaire Cutting.

"Celui-ci ne s'est jamais adressé à moi. On peut concéder, s'il est nécessaire, que Cutting a été légalement condamné d'après la loi mexicaine ; mais le peuple et le gouvernement des Etats-Unis ne peuvent pas se soumettre à une telle loi. Tous rédacteurs et toutes autres personnes qui écrivent ou impriment des articles aux Etats Unis, déplaisant aux cours mexicaines, pourraient à n'importe quel moment, s'ils sont sur le sol mexicain, être arrêtés et punis comme Cutting l'a été.

"La personne de Cutting n'est pas en question. Bien certainement notre gouvernement n'a pas fait une demande vaine. Personne ne désire la guerre, et j'espère que personne ne veut la paix aux dépens de l'honneur national et des droits d'un citoyen américain. Le seul moyen d'éviter la guerre est d'y être prêts et de se montrer résolu à l'accepter, s'il le faut. Les outrages commis ont été poussés assez loin et ont été nombreux.

JOHN IRELAND,
Gouverneur du Texas.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Ann Farmer Hepe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 9,947—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Irvine, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 août—6,11,15

Succession de Walter L. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,158—Division E—Attendu que Samuel J. Humphreys a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter L. Bell décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 août—6,11,15

Successions de Mathilde Jourdan, femme décédée d'Emile Robert, Louise Robert, Rozenette Beauregard et Alcide Beauregard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 18,476—Division D. Attendu qu'Emilie Robert, femme de Jean B. Rodriguez, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Mathilde Jourdan, femme décédée d'Emile Robert, Louise Robert, Rozenette Beauregard et Alcide Beauregard, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
7 août—7,12,18

Succession de Joseph N. Coquelet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,554—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Guillaume Dupuy, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 août—10,14,19

Succession de George Bechman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,397—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Stolsenthaler administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 août—10,14,19

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Ex.....11:00 pm	No 2 Ex.....9:15 am
No 3 Lim. Ex...8:20 am	No 4 Chi Ex...6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex...7:20 am	No 4 Fast Line...7:55 am
No 1 Fast Line 7:20 pm	No 6 Coast Ac...3:35 pm
No 5 Coast Ac. 9:05 am	No 2 Cin. Ex...8:25 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 Ex.....9:00 am	No 51 Ex.....5:40 pm
No 54 B Rouge Local...7:15 pm	No 53 B. Rouge Local...7:45 am

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

Fast Mail....2.35 pm	Fast Mail....10 30 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.....9:00 am	No. 2.....5:00 pm
No. 3.....6.50 pm	No. 4.....7 35 am
No. 5.....10:00 am	No. 6.....4.15 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor..7.40 am	No 50 Local...8 10 am
No 51 Local..6:20 pm	No 20 Californ 7.30 pm

SHELL BEACH RAILROAD.

Dimanches—6.00, 11:00 a m, 6.00 pm	Dimanches—6.30 a m, 11 30 6.30 pm
Jours de la semaine—8:15 a.m., 3.45 p.m	Jours de la semaine—8.45 a m, 5.30 p m

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 14 AOUT 1886

Bayou Sara—KEOKUK à 5 P M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 12 M
Bayou Lafourche—E. W. FULLER, à 5 P M
Vicksburg—T. P. LEATHERS à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 9 A M

LUNDI, 16 AOUT 1886.

Bayou Sara—CLINTON à 5 P M
Donaldsonville—JOHN D SCULLY, à 12 M
Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bas du fleuve—LURA, à 11 A M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M

Hauteur des Eaux.

Augusta	8 02	Nashville Tenn	4 02
Cairo, Ill	11 04	Nlle Orléans	3 07
Cincinnati, O	7 07	Omaha, Neb	9 02
Davenport, Ia	1 05	Pittsburg, Pa	1 02
Keokuk, Iowa	1 05	Shreveport La	0 05
La Crosse, Wis	2 04	St Louis, Mo	7 07
Leavenworth, K	9 05	St Paul, Minn	1 09
Louisville, Ky	5 01	Vicksburg	10 01
Memphis, Tenn	9 04	Yankton	19 05

Fleuve et rivières.

Pittsburg 13 août—La rivière a 1 pied et baisse. Temps clair et chaud.

Wheeling 13 août—La rivière a 3 pieds et monte lentement. Départ Elaine pour Parkersburg, 11 30 a m. Temps couvert et agréable, forte pluie hier soir.

Cincinnati, 13 août. La rivière a 7 pieds et baisse. Temps clair et chaud. Arrivé Ohio de Memphis. Départ Andes pour Pittsburg.

Louisville, 13 août—La rivière a 5 pieds dans le canal et 2 pieds 10 pouces aux chutes—stationnaire. Temps clair et chaud.

Evansville, 13 août—La rivière a 7 pieds et baisse.

Memphis 13 août—Le fleuve est stationnaire. Arrivé Buckeye State de Cincinnati. Départs City of Cairo pour Vicksburg, 5 p m. Buckeye state pour Cincinnati, 10 p m. Temps chaud.

Vicksburg, 13 août—Le fleuve a 10 pieds 1 10—stationnaire. Départs David R Powell pour St Louis. City of Baton Rouge pour la Nlle-Orléans.

Cairo 13 août—Arrivés City of St Louis de St Louis, 3 p m. Hudson de St Louis 1 a m. Belle Memphis de Vicksburg à 3. Départs Hudson pour Evansville 6 a m. Charles Clark pour St Louis, 6. Belle Memphis pour St Louis 9. Le fleuve 11 pieds 4 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

St Louis 13 août—Arrivé Nesbitt de l'Ohio. Départs Charley Bowen pour en bas. Nesbitt pour l'Ohio.

Les Passes.

Port Eads 12 août 6 pm—Vent sud léger. Port Eads, 13 août, Arrivés à 3 50 a m steamship Eldorado, capitaine Byrne de New York. À 4 a m steamship Lucy P. Miller, capitaine Krogsgard de Bluefields ; goélette T P Macheca capitaine Nickerson de Livingston ; goélette ang. Royalist capitaine Tredup de Puerto Cortez ; goélette Cefalu capitaine Rivara de Bay Islands.

Port Eads 13 août 6 p m.—Vent d'ouest léger. Arrivé steamship ang. Norfolk capitaine Wood, de Liverpool. Départ Steamship Profeta sur Morse pour Truxillo.

Marchés.

Londres 13 août 12 30 p m—Consols à l'ouverture 101 3/16 au comptant, et à terme.

Liverpool 13 août, midi—Coton calme et sans ventes 8 000 balles dont 500 pour l'exportation et la spéculation. Midding Uplands 5 3/4 (d), midding Orleans 5 11/16. Recettes 4,000 balles, dont 3 400 d'Amérique.

Ventes de la semaine 50 000 balles, aux exportateurs 3 500, aux spéculateurs 4000 ; ventes coton américain 42 000 balles ; expédié 3 700 balles ; exportations actuelles 2 400. Recettes 18 000 balles ; de coton américain —— balles. Stock au ma n 557 000 balles ; américain 397 000. Stock flottant 93 000 balles américain 30 000.

Liverpool, 13 août, 4 p m—Coton.—Ventes de de coton américain 7 400 balles.

Liverpool, 13 août, 4 p m—Futurs calmes—livraison en août, août et septembre 5 4/64 vendeur ; septembre et octobre 5 4/64 acheteur ; octobre et novembre 5 4/64 vendeur ; novembre et décembre 5 4/64 ; janvier 5 3/64 acheteur ; février et mars 5 4/64 acheteur ; mars et avril 5 6/64 ; avril et mai 5 9/64 vendeur. Livrés 1 100 balles nouveau.

New York 13 août—Coton calme. Uplands 9 7/16. Orleans 9 5/8. Ventes 340 balles. Futurs à l'ouverture. Livraison en août 9 28, septembre 9 28, octobre 9 26, novembre 9 27, décembre 9 29, janvier 9 39, février 9 46, mars 9 55.

New York 13 août midi—Coton calme et sans changement. Ventes 300 balles. Futurs calmes et stables.

New York 13 août—Coton calme et stable. Uplands 9 7/16. Orleans 9 5/8. Ventes 204 balles. Futurs fermés à la clôture. Livraison en août 9 30, septembre 9 29, octobre 9 29, novembre 9 29, décembre 9 47, janvier 9 41, février 9 49, mars 9 58, avril 9 67, mai 9 76, juin 9 84.

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 13 AOUT 1886

EXPEDIÉS EN DOUANE

Steamship Algiers, Percy, New York.
Steamship ang. Ayrshire, Stewart, Anvers via Newport News.
Steamship (ang.) Lassell Hammond Liverpool

ARRIVÉS.

Steamship El Dorado Hawthorne New York.
Steamship Lucy P Miller Krogsvard Bluefields
Goélette (ang) Royalist Tredup Puerto Cortez
Goélette Jos P Macheca Nickerson Livingston.
Goélette (ital) Cefalu Rivara Bay Islands

BATEAUX A VAPEUR.

T P Leathers, Leathers Vicksburg
Mabel Comeaux Comeaux Pointe Houmas.
Alvin, O'Pry, Bas du fleuve
John D Scully Dod. Donaldsonville
Neptune, Bassett Bas du fleuve.

EXPORTATIONS

ANVERS—par steamship Lassell—211 balles coton 15 360 sacs farine graine coton 40 000 boisseaux blé en grenier 28 000 pieds bois etc.

LIVERPOOL—par steamship Lassell—3028 balles coton 20 000 boisseaux blé en grenier 1033 sacs farine 1780 sacs mais 1200 merrains.

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ—par par goélette Royalist—1890 régimes figues bananes

LIVINGSTON—par goélette Jos P Macheca—2500 régimes figues bananes.

BONACCA—par goélette Cefalu—6000 bananes 1160 régimes figues bananes 45,000 cocos.

Arrivages de produits.

VICKSBURG—par steamer T P Leathers—67 balles coton 107 sacs graine coton et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer J D Scully—571 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—90 barils riz et fret assorti.

POINT HOUMA—par steamer Mabel Comeaux—37 barils sucre 50 do mélasse 751 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—136 barils riz 900 sacs [illegible]

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—19 balles coton 17 boucauts sucre 128 barils do 107 sacs riz brut et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—49 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—20 demi barils vin et fret assorti.

LOUISVILLE, N. O. AND TEXAS R. R.—16 balles coton 1 wagon graine coton 40 sacs do 12,811 sacs farine graine coton 150 do tourteaux 53 sacs riz 70 barils sucre et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN R R.—2 balles coton 328 barils sucre et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—36 boucauts tabac 650 barils farine et fret assorti.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Bernard Laporte vs. ses Créanciers—No. 18,285—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard Laporte soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, 4e jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas. D. Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 juillet—3 fev 30 1

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Charles C. Gaines, Fred. Jordy et William Heyl vs. leurs créanciers et les créanciers de Chrles C. Gaines consolidés—No. 18 367 Division D—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frédérick Jordy et William Heyl insolvables, soit tenue et convoquée pardevant Joseph Devonshire notaire en cette ville, en son étude, No. 20 rue Charles LUNDI, le 23me jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic en remplacement de John G. Gaines, décédé, et que Henry Renshaw, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 17 juillet 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21—juillet 21 au 20—3 23 août

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi 13 août 1886

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$4,153,285 00	$423,761 00
Même temps la semaine dernière.	4,615,632 00	605,140 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILÉ PAR I. N. MAYNARD, DIRECTEUR.

ACTIF :

Billets des Etats Unis et des Banques Nationales	$ 3,976 400 00
Autres items, comptant	86 800 00
Change à vue sur N. Y.	2,707 000 00
Change étranger	109 300 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	281 000 00
Prêts et escomptes	12 997 100 00
Autre actif comptant	4,185,900 00
Total	$24 343 500 00

PASSIF :

Circulation	1,485 300 00
Dépôts	14,608 200 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	692,800 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	949 200 00
Autre passif comptant	36 000 00
Total	$17 777,500 00

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders		110,000
Prêts		75,000
Dépôts	22 000	
Dû aux banques et banquiers		71,000

ARGENT AMÉRICAIN.

Argent américain (étalon)... au pair
... (trade dollar)... 78c

MONNAIE ETRANGÈRE.

Dollar mexicain	73	
Pièces de 5 francs	80 à	
Pièces de 20 francs	$3.80 à	3.90
Souverains	4.80 à	4.95
Pièces de 10 thalers	7.50 à	....
Doublons espagnols	15.40	
Doublons patriotes	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	... à	19.40
Or de l'Amérique du Sud	80c par pes	
20 marcs prussiens	4.60 à	4.75
Or de la Californie	7 à	0,0 vos
Or américain poids léger	95 à	97
Or américain mutilé	5 0/0 d'escompte	

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en meilleure demande et plus ferme mais spécialement pour les prêts sur demande.

Prêts sur demande aux banques — à 5 pour cent ; en dehors des banques — à 4 pour cent.

Les taux d'escompte par au sort comme suit.

Papier de commerce exceptionnel 6 pour cent A1 ... 7 à 8

Prêts sur garanties collatérales ... à 6
Hypothèque A 1 ... 7 à 8

New York—Taux de l'argent à 3¼.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½ 0/0, consols 101 3/16 argent en lingots 42¼, U. S. 4 à 120¼.

Paris—Rentes 82 82½

CHANGE.

REISCHMARKS—commercial 95 à 95¼
La STERLING est plus stable.
Connaissement de navire A1 clear ... 480¾ à 481 nom
Traites de banques ... nom
Soixante jours.
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce ... 5 25¾ à 5 25
Traites de banques ... nom.
Soixante jours.
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est faible.
Traites de commerce à 50 cts d'escompte.
Les banques tirent des chèques à $1 50 de prime par $1,000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau à 11 A. M.

150 actions du Waterworks Co ... $ 60

Bureau à 2 P. M.

10 actions du Crescent City RR	56¼
$10 000 Louisiana 4 s	77¼
5 000 do	77¼
3 000 do	77¼
5 000 Bons à prime	100¼
1 000 do	100¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Canal & Banking Co	100	131	135
Citizens	100	37	40
Germania National	100	125	....
Germania Savings	100	136	140
Hibernia National	100	....	154
Louisiana National	100	116¼	117¾
Metropolitan Loan & Savings	100	115	....
Mutual National	100	117	....
N O National	100	345	....
People's	50	53	55
State National	100	....	101
Union National	100	102	103
Whitney National	100	113	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	40
Factors and Traders Ins	100	78	80
Firemen's	50	40	....
Germania Ins Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	....	60
Home Ins	100	65¼	71
Hope Ins	100	100	105
Lafayette	20	16¼	17
Merchants' Mutual	100	71¼	75
Mechanics and Traders	100	107	....
N Orleans Ins Ass	20	19	....
N Orleans Ins Co	50	52¼	54¼
Peoples Ins	25	15¼	20
Sun Mutual Insurance	100	....	120
Southern Ins Co	50	....	58
Teutonia	100	122¼	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	91	95
Crescent City	100	53	58
Canal and Claiborne	100	....	20
New Orleans City	100	97¼	98¼
Orleans	50	35¼	40
St Charles Street	50	....	67¼
Actions diverses.			
Brush Elec. Works	100	....	....
Cit. Slaughter House	50	27¼	30
Improved Dry Warehouse	100	35	....
Jeff'n City Gas Light	100	....	....
Louisiana Ice Mfg.	50	....	....
La State Lottery Co	100	400	500
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cemetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	97¾	99
N O Waterworks Co	100	53	57
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	52¼	57
Boot or Mfg & Export Co	100	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	81
Bons d'Etat.			
Louisiane 4 s	....	77¼	77¾
Tuxee (Baby bonds)	....	44	45
Bons de ville.			
Premium	....	100¼	105
Premium drawn number	....	184	190
Premium Prémiums	....	....	....
Consolidated 6 s	....	106¾	....
Crossman	....	103¼	....
Consolidated Extended	....	106¼	....
Crossman	....	103¼	....
Extended 6 s	....	....	....
Railroad	....	....	....
Waterworks	....	....	....
Park	....	....	....
City 6 0/0 certificates	....	103¾	104¼
City 6 0/0 Cts for Consol Coup	....	104¼	105
City 5	....	96½	98¼
City 7's gold	....	117	....
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock	....	200	225
Produce Exchange Stock	....	75	105
Stock Exchange Stock	....	200	500
Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange Stock	....	....	....
U S 4 0/0	....	126	....
Canal & Claib. St RR mort	....	....	....
New Orleans, St Louis & Chicago RR			
Jackson RR 2d mort coup	....	118	....
Jackson RR 2d mort. debt	....	118	....
Morgan's L & T 1st gold mort.	....	....	....
N O Pacific RR 1st gold mort.	....	75	....
St Charles Hotel Co mort	....	90	....
Crescent City 1st	....	....	....
N O City RR Co mort	....	114	118
St Charles st RR mort. 15 y'rs	....	....	....
N O Waterworks Co mort	....	....	116
La Ice Mfg Co mort	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	102	....
La Electric L. 1st mort	....	....	110
Certificats et Warrants.			
State Warrants (Orig) 1884	....	62	70
State Warrants (Orig) 1885	....	60	66
do do do 1886	....	60	70
Police Cts	....	13	....
School Cts	....	20	30
City Scrip, old	....	92	....
new	....	67	73
Jan. in Cts. on State Consols	....	37	46
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	47	52
Unpaid State Coupons No 12 (Jan. 1 1880)	....	16	20
Unpaid State Coupons prior to No 12	....	45	49
Unpaid City Coupons	....	....	....
Half paid Coupons	....	....	....
State School Warrants	....	46	50

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton nous viennent du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de —— balles, comprenant —— balles après 2 30 p. m. hier.

Le marché est inactif et nominal.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, —— balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	6⅞	6⅞	6⅞
Ordinary	7¾	7¾	7¾
Good Ordinary	8¼	8¼	8¼
Low Middling	8 11/16	8 11/16	8 11/16
Middling	9 3/16	9 3/16	9 3/16
Good Middling	9 13/16	9 13/16	9 13/16
Middling Fair	10 11/16	10 11/16	10 11/16
Fair	11 11/16	11 11/16	11 11/16

FUTURS.

Calmes.

Août 9.01 à 9.04, septembre 8.83 à 8.85, octobre 8.81 à 8.82, novembre 8.80 à 8.81, décembre 8.84 à 8.85, janvier 8.94 à 8.95, février 9.06 à 9.08, mars 9.18 à 9.20, avril 9.30 à 9.32, mai 9.42 à 9.44, juin 9.53 à 9.55. Les ventes comprennent 9,000 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9 3/16, à Galveston à 9¼, à Mobile 9, à Savannah à 9, à Charleston 9¼, à Wilmington 9, à Norfolk à 9¾, à Baltimore 9¾, à New York à 9 7/16, à Boston 9¾ à 9¼, à Philadelphie à 9⅞, à Memphis à 9¼, à Augusta 9, à Cincinnati à 9¼ et à St-Louis à 9¼.

MARCHÉ DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Stable.

Cotes : Ordinary 8 13/16, Good Ordinary 8 3/16, Strict Good Ordinary 8¾, Low Middling 9, Middling Uplands 9 7/16, Middling Orleans 9⅝, Middling Texas 9⅝.

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. Cette merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations composées sans valeur incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO. 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS. & CO.
21 oct 85 1an SCHMIDT & ZIEGLER

FUTURS

Stables.

août 9.30 à ——, septembre 9.31 à ——, octobre 9.29 à 9.30, novembre 9.29 à 9.30, décembre 9.32 à ——, janvier 9.41 à 9.42, février 9.47 à 9.50, mars 9.57 à 9.58, avril 9.66 à 9.67, mai 9.75 à 9.76, juin 9.83 à 9.85, juillet 9.90 à 9.93.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇUS NETS à la Nouvelle-Orléans, depuis le 1er septembre 1885, [illegible] ; même temps l'année dernière 1,525,455 balles ; à tous les ports des Etats-Unis, 5,312,525 balles, même temps l'année dernière, 4,710,085 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,540,[illegible] balles ; même temps l'année dernière, 1,331,[illegible] ; de tous les ports des Etats Unis, 4,255,618 balles ; même temps l'année dernière, 3,858,741 balles.

STOCK—à la Nouvelle-Orléans, 28 179 balles ; même temps l'année dernière, 17,[illegible] ; dans tous les ports des Etats Unis, 204 872 balles ; même temps, l'année dernière, 164 927 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Calme et sans changement. Cotes 5 3/4d pour le Middling Uplands, 5 11/16d pour le Middling Orléans.

FUTURS.

4 p. m.—Calmes.

MARCHÉ DU HAVRE.

Calme et stable. Cotes [illegible] pour le Très Ordinaire (sur place) et [illegible] pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MÉLASSE.

Rapport de la Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—[illegible] actif stable et rare et Centrifugal [illegible] nominal.

Les recettes comprennent cette semaine 629 barils [illegible] boucauts de sucre et 201 barils de mélasse.

Cette saison 161 761 barils et 97,628 boucauts de sucre et [illegible] barils de mélasse contre 285,[illegible] barils et 80,[illegible] boucauts de sucre et [illegible] barils de mélasse à la même époque l'année dernière.

Ventes [illegible] barils et —— boucauts de sucre et 150 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—

Choice	— à —
Strictly prime	— à —
Prime	— à 5 9/16
Fully fair	5⅛ à 5 3/16
Good fair	5⅛ à 5 7/16
Fair	4⅞ à —
Good common	4⅝ à 4¾
Common	4⅝ à 4⅝
Inferior	3⅞ à 4⅛

CENTRIFUGAL—

Plantation granulated	— à —
Off granulated	— à —
Choice white	— à —
Off whites	5⅝ à 5¾
Gray off white	— à —
Choice yellow clarified	— à 5⅞
Prime yellow	— à 5⅞
Off yellow	— à —
Seconds	4⅜ à 5 7/16

MÉLASSE—Open Kettle stable

Fancy	Nominal
Choice	— à 32
Strict prime	— à 32
Good prime	— à 32
Prime	20 à 22
Good fair	17 à 18
Fair	15 à 16
Good Common	15 à 14
Common	— à —

CENTRIFUGAL—Faible.

Choice	Nominal
Strictly prime	} 15 à 19
Good prime	
Prime	
Fair	} 12 à 13
Good fair	
Good common	
Common	} 8 à 11
Inferior	

SIROP—— à ——.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel de la New Orleans Board of Trade.

Les recettes comprennent cette semaine 817 barils clean et 3049 sacs brut.

Cette saison 55 802 barils clean et 119 784 sacs brut. La saison dernière 32,931 barils clean et 3 [illegible] sacs brut.

RIZ CLEAN—Calme

Fancy	nominal
Choice	nominal
Prime	4⅞ —
Good	4⅛ à —
Fair	nominal
Ordinary	nominal
Common	nominal
No 2	nominal

RIZ BRUT—Calme.

$3 00 à 3 90 le baril de 162 livres.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en première mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

Au dehors de la Bourse le riz poli est coté à 4½ à 5c pour le détail et $10 00 pour le unpolished et le son $7 50 à 8 00

FARINES ET GRUS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse.

FARINE—Calme et facile.

Extra fancy à $4 00 à 4 03. Fancy $3 75 à 3.85 le baril, choix $3 30 à 3.50 ; famille — à —.

FARINE DE MAIS—$2 37½ à 2 40

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUPÉRIEURE—Winther wheat new patente $4 75 à 5 00 le baril, extra fancy $4 25 à 4 50 fancy $4 à 4 12½, choix $3 87½. Minnesota flour, bakers $4 50, patente $5 12½.

FARINE DE MAIS—$2 40 à 2 50
CERAM MEAL—Choice $3 00 à 3 00
GRU FIN—Choice $3 00 à 3 25
GRU—Nom à $3 25 le baril
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—Coarse $5 75, fine $5 70 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE

MAIS — Le marché est coté 53 à 54 pour le blanc 52 à 53 pour le mêlé et — à 56 pour le jaune.

AVOINE—De l'Ouest 36 à 37, Texas 55.

SON—62 à 65c.

FOIN—Prime $14 00 à 15 50, Choice $16 00 à 16,50.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants : mais 2 à 3c de plus par boisseau, avoine 2 à 1c de plus par boisseau, son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots de gros :

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$10 50

VIANDES SALÉES SECHES Epaules 6 20, short rib sides 6⅝, long clear 6⅝.

BACON — Epaules à 6⅞ à short rib side à 7⅛, long clear sides à 7¼

GRAISSE—En tierces — refined à 6⅜ à 6⅞.

JAMBONS—12½ à 13¼.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing — Prime mess $10 25 à 10 50, family pork $10 00 à $0 25, extra prime and rump pork $9 00 à 9 25. Plain of cassed shoulders 7 à 7¼ selon la qualité. Boston cut shoulders small 7¾ à 8. Calif forcia and picnic hams 7¾ à 8, fancy breakfast bacon 9¾, choice to fancy à c.c. hams 12 à 12¾, medium to off ones à c. plain à canvassed, hams 7¾ à 8¼. Pig pork $6 00 à 6 25 le demi baril et $10 25 à 10 50 le baril.

BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $9 00 à $9 25, plate beef $8 25 à 8 50 en baril, extra plate $5 00 le ½ baril, extra mess à $4 75 à 5 00 en demi baril, extra mess beef $7 00 le baril ; New York Fulton market $6 75 à 7 00 le demi baril.

GROCERIES

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFÉ—Prime 10½ à 10⅞, good 10⅜ à 10⅝, fair 9⅞ à 10⅛, ordinary 8⅝ à 8⅞ ; common 7¾ à 7⅞ la livre.

THÉ—Extra Formosa 85c à $1 00 la livre, choice to fine 40 à 80c, fair to medium 24 à 35, imperial extra choice 80c à $1 00, fine to choice 30 à 60c, hyson, and young hyson, 35 à 39 gunpowder, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE — Western Creamery — Extra 23 à 24, extra firsts 19 à 20, firsts — à —, seconds 15 à 16, cold storage butter à — à —. Western Dairy—Extra 14 à 15c, extra firsts 12 à 14, country old — à — ; packed best 10 à 12, common 3 à 4. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York creams, fancy, 10 10¼. Western Cheddars full cream à 9 à 9½. Western twins, part cream, fancy, à 5, Ohio flats, fancy full cream, à 7½ ; Ohio flats, part skims, choice à 5. Western flats skims, 2 à 3.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 70c, Grainé Coarse 60c, City Fine 90c, Gretna Fine 80c ; City Crushed 80c, Rock Salt 60c la livre, paquet Salt 1⅛ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weights 11c la livre.

AMIDON—3 à 3¼c la livre.

CHARBON.

PITTSBURG—Détail à [illegible] 50c le baril ; $5 00 le boucaut, [illegible] $9 00 à 9 50 le tonneau, [illegible] $4 25 la tonne en gros 30 à 35 [illegible].